



**Institut pour le droit suisse
et international de la construction**
Université de Fribourg

Sur mandat de la Fondation pour
le droit de la construction

MARCHÉS PUBLICS

2026

MERCREDI 17 JUIN 2026

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (AUDITOIRE JOSEPH DEISS)

LES THÈMES

DROIT DES MARCHÉS PUBLICS 2026 : QUELQUES NOUVEAUTÉS

MARCHÉS PUBLICS ET PROJETS IMMOBILIERS : UN PRIVILÈGE ?

MARCHÉS PUBLICS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LES RÉFÉRENCES

DISCUSSION LIBRE

INSCRIPTION

Vergabetagung 26 auf Deutsch am 19. Juni 2026 in Zürich

EINSCHREIBUNG

LES THÈMES

Depuis plus de vingt ans, le colloque « Marchés publics » présente à ses participants les nouveautés dans ce domaine juridique et examine les questions importantes, en droit matériel comme en procédure. « Marchés publics 2026 » maintient la formule : les conférences auront lieu en plénum et permettront aux auditeurs de mettre à jour leurs connaissances, de poser les questions qui les intéressent et de participer aux débats.

Le programme du colloque sera le suivant :

PLÉNUM 1. DROIT DES MARCHÉS PUBLICS 2026 : QUELQUES NOUVEAUTÉS (Beyeler)

La LMP révisée est en vigueur depuis cinq ans. Le nouvel AIMP s'applique désormais dans la quasi-totalité des cantons. Les nouvelles règles, dont les dispositions d'exécution cantonales, soulèvent un bon nombre de questions qui occupent non seulement la pratique des marchés publics, mais aussi les tribunaux. Martin Beyeler présente des nouveautés et des évolutions importantes (et autres) trouvées dans les lois et les jugements des années 2024 et 2025.

PLÉNUM 2. MARCHÉS PUBLICS ET PROJETS IMMOBILIERS : UN PRIVILÈGE ? (Zufferey)

Dans les projets immobiliers publics-privés, beaucoup de questions juridiques se posent, en particulier dans le domaine du droit des marchés publics. Savoir dans quels cas l'achat, la location et la vente d'un terrain ou d'un bâtiment est constitutif d'un marché public assujéti à la loi, est rarement une question facile. Jean-Baptiste Zufferey formule les questions que la loi pose et propose une grille d'analyse pour y répondre.

PLÉNUM 3. MARCHÉS PUBLICS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (Brahier)

L'économie circulaire est aujourd'hui invoquée dans les appels d'offres comme référence en matière de durabilité. La contribution de Jean-Michel Brahier analyse comment ce concept peut être intégré aux instruments du droit des marchés publics. Elle met en évidence le rôle central de la définition du besoin, ainsi que celui des spécifications techniques, des critères d'adjudication et des conditions d'exécution. L'auteur montre que l'économie circulaire peut être prise en compte par une approche fonctionnelle des prestations, tout en soulignant les limites et les précautions à respecter.

PLÉNUM 4. LES RÉFÉRENCES (Petrig)

Les projets de référence sont souvent décisifs, que ce soit pour l'aptitude des soumissionnaires ou pour l'évaluation des offres. En dépit d'une jurisprudence riche et détaillée, les incertitudes autour des références restent nombreuses. Elles concernent notamment, les groupes d'entreprises, les communautés de soumissionnaires, les sous-traitants et l'interprétation des exigences du cas concret, mais aussi le principe de la concurrence. Nathanaëlle Petrig propose des points d'orientation et présente de la jurisprudence actuelle.

PLÉNUM 5. DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS : TABLE RONDE

(Animation : Beyeler)

Les participants pourront poser leurs questions par internet pendant le colloque. Elles seront discutées lors de la table ronde finale, à laquelle participeront des juristes et des représentants de la pratique.

LE PROGRAMME

Le Colloque se déroulera à l'Auditoire Joseph Deiss, sur le site de Péroles, à l'Université de Fribourg. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre site web **www.unifr.ch/droitconstruction**.

Horaire des trains depuis Lausanne : arrivée 09.02 h ; départ : 16.57 h.

09.30 INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

09.35 - 10.30 PLÉNUM 1. DROIT DES MARCHÉS PUBLICS 2026 : QUELQUES NOUVEAUTÉS
Beyeler

10.30 - 11.00 Pause-café

11.00 - 12.15 PLÉNUM 2. MARCHÉS PUBLICS ET PROJETS IMMOBILIERS : UN PRIVILÈGE ?
Zufferey

12.15 - 13.15 Collation sur place

13.15 - 14.00 PLÉNUM 3. MARCHÉS PUBLICS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Brahier

14.00 - 14.45 PLÉNUM 4. LES RÉFÉRENCES
Petrig

14.45 - 15.15 Pause-café

15.15 - 16.30 PLÉNUM 5. DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS
Table ronde (animation : Beyeler)

LES CONFÉRENCIERS

Martin Beyeler, professeur à l'université de Fribourg, co-directeur de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction, président de l'Association suisse pour les marchés publics ;

Jean-Michel Brahier, docteur en droit, professeur titulaire à l'Université de Fribourg, avocat à Fribourg ;

Nathanaëlle Petrig, avocate à Fribourg ; **Jean-Baptiste Zufferey**, professeur à l'Université de Fribourg, président de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PRIX DE LA JOURNÉE

Fr. 520.-. La collation de midi, les pauses-café et les documents sont inclus dans ce prix.

FORMAT

Le colloque sera organisé en présentiel. Le nombre des places est limité à 300. En parallèle, une transmission en ligne (streaming) sera mise à disposition à un prix réduit.

INSCRIPTION

Par le biais du bouton «inscription» ci-dessous ou sur le site de l'institut **www.unifr.ch/droitconstruction**. Dès votre inscription, vous recevrez de notre part une confirmation ainsi qu'un bulletin de versement. Les inscriptions sont définitives et aucun remboursement n'est prévu.

DOCUMENTS

Au début de la manifestation, les participants recevront le livre « Marchés publics 2026 » qui contiendra les textes de toutes les conférences de la journée de Fribourg, ainsi que du colloque en allemand à Zurich. Ils recevront également le recueil de lois mis à jour « Réglementation des marchés publics en Suisse » (édition 2026). Les personnes participant au colloque par le biais du streaming recevront la documentation par la voie postale (après le colloque).

INFORMATIONS

Institut pour le droit suisse et international de la construction

Av. Beauregard 13, 1700 Fribourg, Suisse

E-mail droitconstruction@unifr.ch

Web www.unifr.ch/droitconstruction

Tél 026 300 81 02

INSCRIPTION



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG



**Institut pour le droit suisse
et international de la construction**
Université de Fribourg

**Sur mandat de la Fondation pour
le droit de la construction**